



Photo Maurice A. Villeneuve

VOLUME 21 NUMÉRO 2 JUIN 2017

SOMMAIRE:

PAGE 2

- Mot du maire

PAGES 3 À 5

- Chroniques d'information municipale

PAGES 6 À 11

- Points d'informations

PAGE 12

- Chroniques de votre agente culturelle

PAGES 13 ET SUIVANTES

- Mot des organismes et entreprises de chez nous

**AUSSI À L'INTÉRIEUR: CALENDRIER CULTUREL
À DÉTACHER**

CONGÉS FÉRIÉS

Veillez prendre note que nous serons fermés le 23 et 30 juin ainsi que le 22 et 29 juin à partir de midi en raison du congé de la Fête Nationale du Québec et de la Fête du Canada.



Activités à surveiller:

Le samedi 24 juin

Festivités de la Fête Nationale

Du 30 juin au 2 juillet

3^e édition du Festival Virage

Le samedi 22 juillet

Tournoi de volley-ball et Santa Rosa night

Les 11, 12 et 13 août

11^e édition du Festival des Artisans

Les 2 et 3 septembre

Tournoi de balle-lente



Mot du maire



En 2015, ce n'est pas de gaieté de cœur que le conseil municipal a dû se résigner à fusionner notre service incendie à celui de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Nous avons d'ailleurs largement expliqué les motifs conduisant à cette entente de service avec notre voisine. Les exigences des dispositions légales de formation, l'âge des valeureux volontaires qui ont assumé pendant tant années ce service, l'absence de relève et le respect du Schéma de protection incendie de la MRC du Fjord-du-Saguenay sont autant de facteurs liés à cette décision. Mentionnons que la situation présente fait en sorte qu'il n'y a aucun pompier volontaire qui œuvre au sein du service fusionné Saint-Fulgence/Sainte-Rose-du-Nord.

Nous convenons toutefois que nous ne sommes pas la seule petite municipalité au Québec à vivre cette problématique. C'est vrai! Mais nous croyons fermement qu'il serait possible de former encore une petite équipe de pompiers volontaires assurant une présence d'intervention directement à partir de notre milieu. Cette équipe devrait compter sur un minimum de trois personnes pour avoir le droit de débiter l'intervention en attendant l'arrivée de l'équipe de Saint-Fulgence.

Un pompier volontaire, par définition comprend nécessairement la volonté libre de s'impliquer. Cela ne signifie pas qu'il ne reçoit pas une rémunération pour ses services. En effet, les heures de formations, les pratiques, les exercices et les interventions sont pleinement rémunérées.

Non, ce n'est pas un emploi qui exige une présence constante. Il faut dire aussi que le nombre d'intervention sur notre territoire et sur celui de la municipalité voisine n'est pas très élevé, mais il commande d'être là quand c'est nécessaire (liste de garde sur rotation la fin de semaine). En ce qui concerne la formation, elle se fait maintenant à distance avec les moyens modernes de communication et d'accompagnement par une personne ressource compétente et reconnue.

Notre message se veut être livré à ceux et celles qui veulent et peuvent s'impliquer dans leur communauté. On ne cesse pas d'entendre dire notre fierté d'appartenir à une belle municipalité. Alors, quand on possède un trésor précieux, on ne le laisse pas aux mains des autres. On veut le protéger et l'apprécier à sa juste valeur sans le cacher. C'est pourquoi votre implication, votre sens du devoir peut faire toute la différence sur la rapidité d'intervention pour sauver des vies, pour éviter une catastrophe ou pour éteindre un début d'incendie.

Si vous avez le goût de servir, de former un groupe qui développera des compétences, des savoir-faire, d'assurer un service nécessaire à la sécurité collective et que vous croyez avoir de la disponibilité et de répondre aux critères impératifs de santé, il vous suffit de communiquer avec les autorités de la municipalité. Nous vous accueillerons avec enthousiasme.

Cette invitation est lancée autant aux roseraines qu'aux roserains.

En terminant, tout le personnel et les membres du conseil municipal vous souhaitent une très bonne saison estivale.

Laurent Thibeault

Maire

Chroniques d'information municipale

LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DU QUAÏ

Évidemment, le remplacement de la plate-forme et de la passerelle conduisant aux pontons d'accueil des bateaux de plaisance et des navettes maritimes a mobilisé beaucoup de temps. Depuis mars dernier, le conseil municipal a adopté les résolutions permettant d'aller en appel d'offres, d'abord pour réaliser les plans et devis d'ingénieur pour la plate-forme, deuxièmement pour la construction d'une nouvelle plate-forme et un troisièmement pour la construction d'une nouvelle passerelle.

Dans le premier cas, la firme Cégertec a réalisé le mandat des plans et devis. L'entreprise Paul Pedneault s'est vue attribuer le contrat de la construction de la nouvelle plate-forme étant le soumissionnaire qui a répondu adéquatement aux conditions de l'appel d'offres. En ce qui concerne la construction de la passerelle, nous avons dû chercher une entreprise régionale apte à réaliser le mandat, puisque les trois entreprises sollicitées n'ont pas répondu à l'appel d'offres. L'entreprise Métal-Art soudure a déposé une soumission qui répondait aux conditions du projet et également aux conditions acceptables et raisonnables au plan financier.

Pour l'ensemble, les travaux seront réalisés pour un montant d'environ 90 000 \$. Pour une part, la municipalité absorbera 35 000 \$ du coût global prévu à son budget d'opération; un partenaire privé (*voir information suivante*) nous accorde un soutien financier de 20 000 \$. Nous sommes toujours en attente de réponses pour compléter le financement des 35 000 \$ manquant à ce jour.

C'est le lundi 26 juin que les travaux débuteront. Nous convenons que le temps pressait d'offrir aux touristes venant des navettes maritimes puissent se présenter à Sainte-Rose le plus tôt possible. Certes, nous connaissons un certain retard. Il fallait quand même s'assurer que toutes les conditions de la politique contractuelle des appels d'offres soient remplies, les exigences

gouvernementales, les conditions particulières de nos assurances, les délais de livraison des pièces d'acier qui reçoivent un traitement spécial de zinc (acier galvanisé) par une entreprise de Montréal et du temps consacré à chercher des entreprises qui ont bien voulu coopérer.

RIO TINTO ACCORDE UN SOUTIEN FINANCIER

Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'entreprise Rio Tinto Alcan pour le soutien financier de 20 000 \$ qu'elle nous a accordé afin d'aider à financer la réalisation des nouvelles infrastructures du quai.

Cette entreprise a bien voulu répondre positivement à notre demande d'aide. Elle reconnaissait ainsi que notre municipalité qui reçoit chaque année un nombre impressionnant de touristes de toute provenance, nationale et internationale, doit pouvoir offrir aux visiteurs une assurance qu'ils seront toujours accueillis avec un souci de sécurité et un sens chaleureux de l'accueil des gens d'ici.

Un grand merci de partager avec nous votre préoccupation du développement de l'industrie touristique régionale et nationale en vous impliquant dans un volet de l'économie qui n'est pas dans votre mandat habituel.

TRAVAUX PAVILLON DE LA MONTAGNE

Un autre dossier sur lequel nous avons consacré beaucoup de temps est celui du projet d'agrandissement du Pavillon de la Montagne. L'architecte Germain Laberge a complété la préparation des plans et devis et présenté une projection des coûts pour la réalisation des travaux.

Nous sommes à finaliser le montage financier et, à ce jour, nous pouvons confirmer la participation financière de la MRC du Fjord au montant de 106 000 \$ et de la Caisse Desjardins de la Rive-Nord au montant de 50 000 \$. Quant à elle, la municipalité investira 25 000 \$ (prévu au budget) et les gouvernements, fédéral et provincial, se partageront chacun une part du projet global.

Nous avons été interpellés à savoir si la population avait été impliquée dans ce dossier. Nous avons à cet égard répondu favorablement à une demande du Club de l'amitié de l'âge d'or de la FADOQ pour une présentation du projet. De plus, nous invitons les citoyens et citoyennes intéressés à en savoir plus, de consulter les plans disponibles au bureau de la municipalité.

Nous croyons donc aller en appel d'offres après les vacances de la construction pour une réalisation des travaux à compter du mois de septembre et se terminant en début de décembre.

CHANGEMENT D'USAGE POUR LA ZONE CH11

Après une consultation publique réalisée le 15 mai dernier, le conseil municipal a adopté à la séance du 5 juin le règlement 272-2017 permettant l'usage de spectacles sur la zone CH11 de son règlement de zonage, soit celle débutant après l'église et se terminant au quai. Il va s'en dire que la tenue de spectacles doit aussi être conforme au règlement municipal sur les nuisances, notamment celles relatives au bruit et du temps horaire permis.

Ce règlement est entré en vigueur dès l'acceptation par le conseil des maires de MRC du Fjord, le 13 juin dernier.

LES CROISIÈRES DU FJORD VENDENT TROIS NAVIRES À PROMOTION SAGUENAY



En mai dernier, l'entreprise Les Croisières du Fjord vendait à Promotion Saguenay trois de ses navires dans le but de conserver à une organisation régionale le service des croisières et

des navettes maritimes sur le Fjord-du-Saguenay. Comme l'entente actuelle était à renégocier, la Municipalité a dénoncé le contrat qui la liait avec les « Croisières du Fjord ».

Un projet d'entente a été transmis le 24 mai dernier à Promotion Saguenay et, nous sommes toujours en attente d'une réponse ou d'une réaction de la part de cette dernière. Les opérations du navire La Marjolaine II devraient débuter le 1^{er} juillet avec la signature d'une entente formelle.

SONDAGE SUR LES MOTOCYCLETTES

Une personne par résidence du périmètre urbain a été contactée en mai dernier par la firme de sondage *SEGMA RECHERCHE* afin de connaître son opinion concernant la circulation des motocyclettes. Il va s'en dire que ce sondage était nécessaire afin de connaître le niveau d'insatisfaction à l'égard de certains usagers qui se font un malin plaisir de faire vrombir leurs puissants moteurs. Le conseil municipal a accepté de consacrer un montant de 2 500 \$ à cette consultation afin de pouvoir compter sur des résultats objectifs et sans intervention du milieu.

Dans l'ensemble, les opinions sont partagées. Oui, le bruit des « silencieux » rutilant, ronflant, bruyant, dérange les citoyens concernés. Non, il ne faut pas intervenir par une réglementation comme c'est le cas dans certaines municipalités. Ce que les citoyens conviennent, c'est qu'il faut insister sur l'application rigoureuse du code de la route et demander à la Sûreté du Québec d'apporter une vigilance rigoureuse et plus fréquente au respect des lois du code de la route.

De plus, nous installerons des enseignes de sensibilisation sur le bruit des motos à trois endroits sur la rue du Quai.



SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Depuis plus de deux ans nous reportons d'apporter des changements au système de chauffage de l'édifice municipal devenu obsolète et surtout très coûteux et peu fiable. Le coût de l'opération est de 23 935 \$. Cet investissement permettra des économies annuelles de l'ordre de 72 %, un retour sur l'investissement sur une période de 9.5 années et une meilleure qualité environnementale et confort de nos employés qui se trouveront plus performants.

DES CITOYENS ATTENTIFS AU RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Lors de la séance d'avril dernier, un représentant de l'Association des propriétaires du lac Rouge s'est opposé à la planification forestière prévue dans ce secteur de la municipalité.

Après information auprès de la MRC, la municipalité a demandé d'abandonner le projet de coupe forestière dans ce secteur. Nous tenons à souligner l'approche vigilante des contribuables du secteur concerné.

NOUVEAU PONT AU PETIT LAC SAINT-GERMAINS

Construit en janvier 2017, le nouveau pont permet et assure aux citoyens de la rive Est du lac une circulation en toute sécurité et même des poids lourds. C'est grâce à une subvention du ministère des Ressources naturelles au montant de 71 068 \$ et à une contribution de près de 20 400 \$ de la municipalité que ce projet a été mené à terme dans de meilleurs délais. Nous tenons à souligner la participation active des fonctionnaires du ministère et de la directrice générale de la municipalité qui ont fourni une collaboration exceptionnelle pour trouver le soutien financier approprié.

EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL

Après un affichage public pour le poste de l'employé estival et une entrevue appropriée, M. Yoan Bourgeois-Gravel, citoyen de notre Municipalité, a répondu adéquatement à nos attentes. Il est entré en fonction le 8 mai dernier. Sa tâche consiste à assister notre employé municipal dans la réalisation des divers travaux liés à l'entretien de nos immeubles, terrains, routes et autres tâches connexes.

LA SÉCURITÉ DES LIEUX DU PARC DU LAC RÉSIMOND

Il nous apparaît évident que le malheureux accident du 7 septembre dernier a eu aussi comme conséquence une inspection générale de tous nos bâtiments, équipements et autres lieux d'accueil par nos assurances.

Mais là où la surprise fut totale ça été d'apprendre que pour permettre de continuer d'offrir de la baignade au Lac Résimond, il fallait assurer une présence permanente d'un sauveteur, (maître-nageur) et autres conditions telles, ajouter une barrière, clôturer le site, etc.

Ce lieu est un endroit très fréquenté depuis toujours par les citoyens de notre communauté, les touristes et les visiteurs. Ce parc, propriété de la



municipalité par bail (*emphytéose*) auprès du ministère de Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, est un service communautaire.

Nous avons adressé une demande auprès du ministère afin de permettre l'usage commercial des lieux. Avec cette modification, nous pourrions confier à une entreprise privée de notre municipalité la gestion des lieux. Cette entreprise offrira d'autres services (kayak, planche à pagaie, expédition au sentier de la montagne du Chapeau et canotage sur la rivière Sainte-Marguerite.

Voilà comment une mauvaise nouvelle peut être transformée en une occasion d'affaires aux avantages pour tous. Pour le moment, il ne faudra pas se surprendre de voir une barrière être installée prochainement. Nous procédons présentement à conclure une entente de gestion avec cette entreprise de plein air.

LES ÉTATS FINANCIERS ÉQUILIBRÉS

À la séance du conseil d'avril dernier, la firme de vérification externe de la municipalité, Deloitte S.E.N.C.R.L., est venue présenter les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016. Le résultat de nos opérations de gestion des finances donne un léger surplus de près de 8 000 \$. Les détails vous seront présentés lors du rapport du maire à la fin de l'automne prochain. Le document est aussi disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

Laurent Thibeault, chroniqueur

Points d'informations

Plan de gestion des matières résiduelles

C'est à la MRC du Fjord, que toutes les municipalités du Saguenay ont délégué la compétence pour le plan de gestion des matières résiduelles.

Le contrat actuel viendra à échéance le 30 novembre 2017 et la MRC est présentement en appel d'offres pour un nouveau contrat de collecte et de transport des matières résiduelles. Les soumissions seront reçues jusqu'au début de juillet et le contrat sera donné, probablement en août à la séance du Conseil de la MRC.

Voici les principaux changements prévus dans ce nouveau contrat :

- ⇒ Collecte aux deux semaines à l'année;
- ⇒ Aucune matière ne sera ramassée à côté du bac;
- ⇒ Enfouissement au site de la Régie des matières résiduelles du lac-Saint-Jean (Hébertville), coût à la tonne;
- ⇒ Pour maximiser le transport, le jour de collecte sera probablement changé également;
- ⇒ Inclusion de la collecte des matières putrescibles d'ici 2020;
- ⇒ Inclusion des ICI (industries, commerces, institutions) pour les municipalités qui ne le faisaient pas;
- ⇒ Pour les encombrants et autres matières, la MRC n'a pas encore finalisé le dossier, mais chose certaine ces matières ne sont pas acceptées et ne peuvent donc être acheminées au site de la Régie.

Dans l'édition de septembre nous vous informerons de l'entreprise choisie et plus tard à l'automne du jour de collecte et du coût à la porte pour décembre 2017 ainsi que de la façon dont vous pourrez vous départir de vos encombrants.

Moins nous produisons de déchets, moins ça nous coûtera cher d'enfouissement, plus nous recevrons de redevances pour la récupération.

Visons l'approche des 3R :

Réduction : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas;

Réemploi : les déchets des uns font le bonheur des autres;

Recyclage : nos déchets sont des ressources.



Service de sécurité incendie

Brûlage printanier

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable. Plusieurs résidants profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? Avant d'allumer, lisez ce qui suit... Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Allumer un feu dans un endroit dégagé sur sol minéral, éviter de brûler lors de grands vents, avoir sur place les moyens appropriés afin d'intervenir promptement.

Mais avant d'allumer un feu, il est OBLIGATOIRE d'obtenir l'autorisation du Service des incendies de la municipalité, et ce, pendant les heures de bureau.

Un mythe!

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.

Embauche:

Nous sommes à la recherche d'un candidat(e) comme pompier (pompière) pour notre Municipalité. Tu as l'esprit d'équipe, tu veux relever des défis, tu as une bonne forme physique ainsi que 18 ans et plus! Tu es la personne recherchée.

EXIGENCES

- Bonne forme physique
- Être résident de Sainte-Rose-du-Nord à l'année
- Être disponible
- Être sans dossier criminel
- Avoir un permis de conduire valide



FORMATION

La formation est payée entièrement par la Municipalité et ce, sans aucun frais de votre part.

Type de formation donnée : Pompier 1

CONDITIONS

- Avec rémunération
- Sur appel

Si le défi t'intéresse, viens porter ton curriculum vitae à la Municipalité ou par courriel à :

danis.belanger@ville.st-fulgence.qc.ca

Une sélection de candidatures sera faite, et des entrevues seront ensuite planifiées.

Relais pour la vie

Société canadienne du cancer

Encore une fois cette année, mon équipe "Résilience" a participé au relais pour la vie de Saguenay de la Société canadienne du cancer qui en était à sa 15^e édition.

Nous avons amassé un montant important 3 185 \$ provenant des activités suivantes:

- ◆ Tournoi de sacs de sable 700,15 \$
- ◆ Vente de bouteilles et cannettes 1 035,95 \$
- ◆ Dons divers 504,45 \$
- ◆ Don pompiers à la suite de la fermeture du compte 944,45 \$
(l'autre moitié a été versée à la Maison Notre-Dame)

Merci à toutes et à tous!

Maryse Girard, survivante et capitaine



Centre de conditionnement



Vous avez la possibilité de venir utiliser le centre de conditionnement pour aussi peu que 2 \$ minimum par présence plus 1 \$ de l'heure additionnelle.

Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Afin de préserver la propreté du local et la durée des équipements, vous êtes priés:

- ⇒ Enlever vos chaussures en entrant et/ou de vous apporter une autre paire de chaussures;
- ⇒ Rouvrir les toiles et laisser le déshumidificateur fonctionner (vider le réservoir s'il est plein);
- ⇒ Souligner toute défectuosité ou tout produit manquant en téléphonant au bureau de la municipalité au 418 675-2250 poste 2600.

La clé est disponible auprès de Mme Annie Girard Responsable (418 675-2500)

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

La période de vidange des fosses septiques est débutée et il est recommandé de **ne pas attendre à l'automne** pour en faire la demande.

Les propriétaires ayant au préalable avisé la municipalité, seront avisés par téléphone de la date de passage de l'entrepreneur (Sanidro) et recevront l'information nécessaire à la préparation des lieux.

Pour toute question, contactez-nous au 418 675-2250 poste 2600.

L'EAU. TOUT UN TRÉSOR



1^{er} MAI AU
4 AOÛT
2017

CAMPAGNES DE
SENSIBILISATION
ESTIVALES

Réseau
Environnement

LE TRI, C'EST LOGIQUE!



Vivement l'été et la cuisine sur le barbecue! Mais attention aux risques d'incendie!

Assurez-vous de nettoyer les grilles et les brûleurs ainsi que de vérifier les conduits d'alimentation. De plus, soyez toujours vigilant et ne laissez jamais sans surveillance les aliments que vous cuisez. N'oubliez pas, les bonbonnes doivent toujours être remises sécuritairement.

Bonne grillade!



Ramonnage de cheminées

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes. Pour faire effectuer le ramonnage de votre cheminée par M. Lionel Truchon, maître ramoneur, veuillez transmettre vos coordonnées en composant le 418 675-2250 poste 2600.



Élections municipales 2017



C'est le dimanche 5 novembre 2017 que se tiendra l'élection municipale générale. Nous vous rappelons que pour avoir droit de voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Si vous êtes propriétaires ou copropriétaires non domiciliés sur notre territoire, vous devez compléter une demande d'inscription ou une procuration afin de désigner le copropriétaire qui sera inscrit (formulaire disponible sur le site Internet de la Municipalité). Une fois complété, veuillez nous le faire parvenir par la poste, par courriel ou par télécopieur dans les meilleurs délais.

Si vous désirez vérifier si vous étiez inscrit lors de la dernière élection (2013) nous vous invitons à communiquer avec nous. **PRENEZ NOTE QUE LA DEMANDE D'INSCRIPTION OU LA PROCURATION PRENNENT EFFET LORS DE LEUR RÉCEPTION ET DEMEURENT VALIDES TANT QU'ELLES NE SONT PAS RETIRÉES OU REMPLACÉES.**

Pour avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale, toute personne non domiciliée doit être propriétaire depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2017.

RAPPEL: Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale vous ne pourrez pas vous prévaloir de votre droit de vote lors de l'élection du 5 novembre 2017.

Mot du comité consultatif d'urbanisme et du patrimoine

Dans le cadre de son mandat, le CCUP procède à des recommandations auprès du conseil municipal en ce qui a trait à l'aménagement de la Municipalité. entre autres, à nommer des rues et des édifices publics. Il désire faire appel aux citoyens pour constituer une liste de noms féminins. Ces personnes doivent être représentatives de la naissance de la Municipalité, de son développement ainsi que de sa vie sociale et communautaire.

Faites-nous parvenir vos suggestions par courriel à l'adresse suivante:
maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca

Mot de l'inspecteur

La présente information concerne les propriétaires de lots à bois. Voici un extrait du règlement d'urbanisme portant sur les coupes de bois sur les lots privés, applicable à l'ensemble du territoire de la Municipalité, incluant les lots boisés privés localisés en territoire non organisé, le cas échéant.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE # 249-2015

14.5.5. Protection des propriétés voisines

Dans le cas d'une coupe forestière sur un lot privé, une bande boisée d'une largeur minimale de 10 mètres doit être préservée en bordure de toute propriété voisine boisée. Toutefois, si le propriétaire possède une prescription sylvicole particulière d'un ingénieur forestier et s'il obtient l'accord écrit du (des) propriétaire(s) voisin(s) indiquant qu'il(s) renonce(nt) à cette bande de protection, la bande boisée peut être réduite ou supprimée.

À l'intérieur de cette bande boisée, il est autorisé un déboisement homogène d'au plus un tiers (1/3) des tiges de 15 centimètres et plus de diamètre à hauteur de la souche (DHS), réparti uniformément par période de 10 ans.

Dans cette bande, la coupe des tiges de moins de 15 centimètres de diamètre à hauteur de la souche (DHS) est interdite à l'exception des tiges renversées lors de l'abattage et du déboisement nécessaire à la réalisation des sentiers de débusquage.

14.5.6. Protection visuelle des chemins publics

Lors d'une coupe forestière sur un lot privé, une bande boisée d'une largeur minimale de 30 mètres doit être conservée le long d'un chemin public entretenu à l'année par une municipalité ou par le ministre des Transports du Québec. Les règles suivantes s'appliquent:

1. La protection de la bande boisée sur une distance d'au moins 30 mètres à partir de l'emprise du chemin public;
2. À l'intérieur de cette bande boisée, un prélèvement d'au plus un tiers (1/3) des tiges de 15 centimètres et plus de diamètre à hauteur de la souche (DHS), réparti uniformément par période de 10 ans;
3. La coupe de tiges de moins de 15 centimètres de diamètre à la souche (DHS) est interdite à l'exception des tiges renversées lors d'un chablis ou de toute autre cause d'origine naturelle.

14.5.7. Protection en périphérie des périmètres urbains

Sauf dans les cas visé à l'article 14.4.5, lors d'une coupe forestière sur un lot privé, il faut s'assurer de conserver une bande boisée d'au moins 30 mètres de part et d'autre des périmètres d'urbanisation tels que définis au plan d'urbanisme.

À l'intérieur de cette bande boisée, il est permis un prélèvement d'au plus un tiers (1/3) des tiges de 15 centimètres et plus de diamètre à hauteur de souche (DHS), réparti uniformément par période de dix ans.

Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment

Chroniques de votre agente culturelle

Bonjour à tous!



Le **camp de jour** débutera le lundi 26 juin, et ce jusqu'au 11 août 2017. Nos neuf jeunes inscrits seront sous la responsabilité d'Arianne Rousseau, animatrice diplômée D.A.F.A. ainsi que de la formation de secouriste. Plusieurs activités sont soigneusement préparées pour le plaisir des enfants.

Le programme **WIXX** sera présent encore cette année dans les activités jeunesse ainsi qu'au camp de jour.



Le **Bureau d'accueil touristique** est ouvert depuis le 12 juin. Maryse, Gabriel, David et Dave seront heureux de vous accueillir afin de vous faire redécouvrir votre région. Ils reviennent d'une formation de 10 jours et ils sont très motivés à vous partager les nombreuses activités se déroulant dans notre beau coin de pays. Encore cette année, les murs du bureau refléteront la diversité de nos artistes locaux puisqu'il y aura une **exposition** à partir de juillet. Les artistes-peintres intéressés à y participer sont invités à communiquer avec Maryse Dionne au (418) 675-2346

Festival des Artisans

Vous êtes convié à la 11^e édition du Festival des Artisans qui se tiendra du 11 au 13 août. Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook : **festival des artisans Sainte-Rose-du-Nord** et sur notre site au : www.festivaldesartisans.com pour les détails de la programmation.

Pour être à l'affût de ce qui se passe dans notre beau village, suivez- nous sur Facebook à : [vieculturelleetcommunautaireSRDN](https://www.facebook.com/vieculturelleetcommunautaireSRDN)

Bon été à tous!

Josée Beauchesne, agente culturelle et communautaire

Mot des organismes et entreprises de chez nous

Club de l'amitié

Mot de votre nouveau CA



Quelle année! Qui n'aurait pas été possible sans l'implication de personnes très précieuses comme vous!

Même si du côté de nos subventions, nous avons dû absorber un manque à gagner, en réunissant tous nos efforts, nous avons quand même triomphé et atteint la grande majorité de nos objectifs.

Nous avons pu bonifier certaines activités et en créer de nouvelles. Toutes nos activités, autant culturelles qu'interculturelles ont permis des échanges qui ont eu et auront, dans l'avenir, un impact sur la mise en valeur des ressources humaines, culturelles, sportives, et autres.

Nous tenons, encore cette année, à vous remercier sincèrement pour votre encouragement, soit par le renouvellement de votre carte de membre, soit par votre adhésion comme nouveau membre, soit en participant aux différentes activités organisées par le Club, ou par toute autre forme d'encouragement que ce soit.

Coopération, engagement, équité, intégrité, plaisir et respect... des mots d'aujourd'hui pour préparer nos années à venir... Ensemble, nous y arriverons...

Nous vous souhaitons un bel été et d'agréables vacances... Au plaisir de vous revoir à l'automne et de partager à nouveau avec vous!

Votre nouveau CA

Les personnes suivantes ont accepté de relever un nouveau défi pour 2017-2018 :

M. Gaétan Côté	Président
M. Martin St-Pierre	Vice-président
M ^{me} Francine Larouche	Sec.-trésorière
M. Réjean Gagné	Directeur
M. Roger Gagné	Directeur
M. Edmond-Louis Girard	Directeur
M ^{me} Cécile Villeneuve	Directrice

Merci pour la confiance que vous leur avez accordée; elles feront tout ce qui est humainement possible pour vous satisfaire.

Notre prochaine activité...

Nous aimerions connaître le nom des personnes qui seraient intéressées à participer à une journée culturelle au « Village historique de Val-Jalbert ». Les intéressés doivent communiquer le plus rapidement possible (avant le 30 juin) avec Mme Francine Larouche au 418 675-2281.



Nous attendons de connaître le nombre d'inscriptions avant d'investir temps et argent.

Marche-rallye du 6 mai dernier

Nous tenons à remercier tous les participants et toutes les personnes qui ont contribué monétairement à notre marche-rallye pour aider notre équipe de cyclistes « Oxygène ta matière grise » dans leur participation au « Grand défi Pierre Lavoie ».



Notre objectif fut largement dépassé et nous avons remis à monsieur Patrice St-Pierre un montant inespéré de **600 \$** qui servira, en grande partie, à aider des écoles à acheter du nouveau matériel.

Saison 2017-2018

Nos activités régulières reprendront à l'automne. Comme par le passé nous sommes intéressés à connaître vos suggestions pour des activités, des sujets de conférences, etc. . N'hésitez pas à communiquer avec un membre de votre C.A.

Adhésion à notre Club

Notre dynamisme fait en sorte que le nombre de membres de notre club ne cesse de croître. Communiquez avec un membre du C.A. pour rejoindre notre groupe, ce sera un honneur pour nous de vous y accueillir.

« Je m'investis »...

Si vous manifestez un intérêt quelconque pour travailler avec les membres d'un comité pour l'organisation de nos activités de la prochaine année, nous vous invitons à communiquer avec un membre de votre CA qui saura vous diriger.

Calendrier estival

Aventure Rose-des-Vents

MAI

13: Robert Fusil et Les Chiens Fous

27: Le bal des oiseaux avec Robbob et Le Limoilou Libre Orchestra et The Two Birdz

JUIN

6: Le Winston Band

24: Fête de La St-Jean avec invités surprises!

JUILLET

2: Maxime Auguste et Mon Frère Madore (dans le cadre de Virage)

8-9: La fête du nautisme avec DJ Colonel, essais de kayak et de stand up paddle, BBQ et autres surprises

13: D-Track et Sam Faye

25: Le Noël du campeur avec Gab Paquet

29: Alain Tremblay, chansonnier

AOÛT

5: Ragoût et Bad Uncle

7: Sortie en kayak de mer à la pleine lune

19: «Samedi de rire» avec Bobat et Marteau + P-O Forget

26: Aurore

SEPTEMBRE

3: Bonbon Vodou en formule 4 à 6 sur la terrasse et soirée de contes avec Ken Villeneuve

136, rue du Quai à Ste-Rose-du-Nord / 418.675.2625
aventurerosedesvents.com / info@aventurerosedesvents.com
Suivez nous sur Facebook pour les dernières annonces!

Le Petit Marché

Merci de nous encourager et de suggérer notre Petit Marché aux visiteurs

Nous sommes fiers de vous offrir ces produits :

- ♦ *Produits de l'érable régulier et produits de l'érable certifiés biologiques*
- ♦ *Poissons de l'Atlantique (truite-saumon-turbot-flétan et crevettes)*
- ♦ *Pains frais tous les jours*
- ♦ *Produits du terroir (confitures-lainages-confections artisanales d'ici)*

*Nous avons aussi un comptoir "Le Parfait Sandwich",
et tout ce qu'il faut pour vous dépanner...*

*Bientôt aussi les vins du terroir mais nous devons attendre
les dispositions de cette nouvelle loi par notre
cher gouvernement*

Nous serons heureux de vous accueillir

L'équipe du Petit Marché

[418-675-2204](tel:418-675-2204) et [418-675-1242](tel:418-675-1242) si urgence



Voici l'horaire du Petit Marché cet été:

Dès le 24 juin au 20 août de 10 h à 20 h

Du 21 août au 15 octobre de 10 h à 17 h

Dès le 16 octobre de 12 h à 15 h



50 Emplois disponibles

RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL À SAGUENAY

Vous cherchez un emploi auprès des enfants et souhaitez les accueillir
dans votre résidence en ouvrant votre propre service de garde ?

POURQUOI CHOISIR D'ÊTRE UN OU UNE RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GARDE RECONNU PAR UN BUREAU COORDONNATEUR?

- » Un **revenu garanti** et un salaire annuel moyen de plus de **52 000 \$**
- » L'obtention d'un **emploi stable** et la création d'une **carrière durable**
- » Une **assurance collective** rassurante
- » Des **vacances** ainsi que vos **congés fériés payés**
- » Un programme de **formation continue** enrichissant
- » L'accès à des **ressources spécialisées**
- » Une **entière autonomie** dans le choix de votre clientèle
- » Un **site Internet** affichant vos places disponibles
- » Des **activités dynamiques** organisées pour vous et pour les enfants fréquentant votre milieu
- » Un lien constant avec un **réseau de qualité** qui favorise les échanges et l'accès à l'information
- » Des **subventions additionnelles** pour les poupons et les enfants avec des besoins particuliers

Arrondissements Chicoutimi, Jonquière et les environs → **Bureau Coordonnateur du Royaume : 418 543-5984**
Arrondissement La Baie et Bas-Saguenay → **Bureau Coordonnateur Mini-Monde : 418 697-1717**





FÊTE NATIONALE



*Une St-Jean-Baptiste mémorable
comme à ses débuts!!!*

AU QUAI DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

16 h

DÉBUT DES FESTIVITÉS

17 h

GRANDE TABLÉE DANS LA RUE POUR LE

75^{ÈME} anniversaire de la municipalité

(Réservez votre table, apportez votre bouffe et vos boissons alcoolisées préférées.)

17 h

à 20 h

RALLYE THÉMATIQUE DANS LES SENTIERS, JEUX GONFLABLES, AMUSEURS PUBLICS, MAQUILLAGE, BALLONS

20 h

PARADE TRADITIONNELLE SOUS LE THÈME :

QUÉBEC, Emblème de notre fierté !

(Prix remis au plus beau char dans le respect du thème)

22 h

***GIGANTESQUES* FEUX D'ARTIFICE**

PAR PYROSPEK

22 h 30

à 3 h

MUSIQUE ET FEU DE JOIE

***POUR RÉSERVER VOTRE TABLE,
PAR TÉLÉPHONE : (418) 675-1148
OU VIA FACEBOOK***

Fête National au quai de Ste-Rose-du-Nord

100% GRATUIT

Invitation festive!

Roserains, Roseraines et autres habitant.e.s de la Perle du fjord, vous êtes chaleureusement convié.e.s à prendre part aux festivités de la troisième édition du festival VIRAGE, qui se tiendra



DU 29 JUIN AU 2 JUILLET PROCHAIN

Au programme: une douzaine de conférences, sept ateliers participatifs, cinq tables rondes, agoras et autres formes de discussions publiques, un FABLAB (ateliers de fabrication / réparation), des activités pour les enfants et une vingtaine de spectacles de musique, de cirque, de théâtre et d'humour.

Sur scène, des artistes aux styles variés, du cirque en haute voltige, de la poésie et du théâtre, qui font l'ambiance unique de VIRAGE.

C'est quoi VIRAGE?

VIRAGE, c'est une invitation propice aux rencontres, à l'échange, au contact entre diverses disciplines et idées. L'événement propose des pistes de réflexion, mais ce sont les participant.e.s qui orientent les idées et les actions. L'objectif est de faire naître de nouvelles idées, des propositions concrètes pour agir dans nos localités. Le facteur « fun » est important, dans ce changement. Prendre le temps, discuter, découvrir, apprendre. Le festival est un agent de contamination positive.



Photos: Mathieu Barton

TOUTE LA PROGRAMMATION et plus :
festivalvirage.ca

Pour toute information ou pour vous impliquer,
écrivez à viragefest@gmail.com

TARIFS POUR ROSERAIN.ES
JEUDI > GRATUIT
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE > 10\$/ jour
ENFANTS > GRATUIT
(parents responsables en tout temps)



La Corporation nautique de Sainte-Rose-du-Nord en collaboration avec la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay présente un été musical en contes et en chansons sur la zone du Quai. Quatre artistes roserains animeront les soirées d'été.



Fanny-Fay Tremblay-Girard

oiseau rare de la chanson québécoise, jongle de la valse à la polka en passant par le blues et le gypsy tout en revisitant de temps à autres quelques classiques du bon vieux temps.

Izza Flambe raconte les légendes du Fjord-du-Saguenay à l'aide de son accordéon et joue des chansons traditionnelles d'Europe de l'Est, des chansons françaises et des compositions musicales originales.



Ken Villeneuve présente les chroniques de Saint-Basile-de-Tableau: Petits contes philosophiques, histoires de poules pas de tête et chansonnettes country.

VARAN

Groupe créé à Sainte-Rose-du-Nord. Style versatile allant de la chanson populaire aux compositions originales, en passant par des improvisations entraînantes.



Dès 19h30 :

Le vendredi 14 juillet :

Izza Flambe

Le dimanche 16 juillet : VARAN

Le vendredi 21 juillet : Fanny-Fay

Le samedi 22 juillet : Ken

Le jeudi 27 juillet : VARAN

Le vendredi 28 juillet : Fanny-Fay

Le samedi 29 juillet: Ken

Le jeudi 3 août : Izza Flambe

Le vendredi 4 août :VARAN

Le samedi 5 août : Fanny-Fay

Le vendredi 18 août :VARAN

Le samedi 19 août : Ken

Le vendredi 25 août : VARAN

Le samedi 26 août : Fanny-Fay

Le samedi 2 septembre : Ken

Le dimanche 3 septembre :
VARAN (exceptionnellement à 13h30)

Apportez vos pièces d'or pour le coffre au trésor des artistes

11-12 et 13 AOÛT 2017

11e édition



Plus d'une
vingtaine
d'exposants

Jeux Gonflables
Biblio Mobile
Mosaïque
collective

**FESTIVAL DES ARTISANS
DE
SAINTE-ROSE-DU-NORD**

SPECTACLES

CHASSE-PAREIL
SPECTACLE HISTORIQUE DU 75e
YVES LAMBERT TRIO



festival des artisans Sainte-Rose-du-Nord

www.festivaldesartisans.com



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

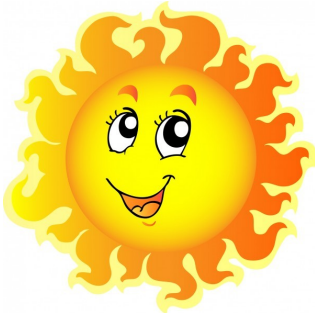
126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0
maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca
www.ste-rosedunord.qc.ca
Téléphone : 418 675-2250
Télécopie : 418 673-2115



Heures d'ouverture

du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 12 h
FERMÉ LES VENDREDIS 23 ET 30 JUIN 2017



Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Josée Beauchesne, agente culturelle et commun.	2607
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Rachelle Simard, responsable bibliothèque	2603
Carl Rousseau, employé municipal	2604



Karine TRUDEL
DÉPUTÉE DE JONQUIÈRE

Nos services

- Assurance-emploi
- Demande de pardon
- Citoyenneté et immigration
- Impôt sur le revenu
- Sécurité de la vieillesse



(418) 695-4477
Karine.Trudel@parl.gc.ca
1930, rue Davis, Jonquière

